



Expérimentation Temps-Educatif

Le Temps-éducatif est un outil éducatif préventif, complémentaire aux lois du jeu, visant à préserver un contexte de match favorable.

UTILISATION

Attribuable sur les rencontres concernant le Challenge Départemental U11 et les plateaux U13 D1 Phase 2 du Territoire Aveyron/Lozère, le Temps-éducatif est :

- attribuable tout au long de la rencontre (1 fois par Mi-Temps maximum)
- à la seule initiative de l'arbitre de la rencontre

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Le Temps-éducatif, qui a pour but d'anticiper les excès comportementaux afin de les éviter, pourra être utilisé lorsque :

- ▶ Joueurs de champ : la rencontre commence à être électrique.
- ▶ Educateurs : il apparaît une non-maitrise des émotions, et l'encadrant exprime son mécontentement de manière trop véhémement à l'égard d'un de ses joueurs, des joueurs adverses, de l'encadrant adverse, de l'arbitre ou des parents.
- ▶ Parents : tous gestes ou paroles qui ne correspondent pas à un bon supporter.

Mise en Œuvre:

- ▶ Suite à un comportement inadapté cité ci-dessus, l'arbitre de la rencontre sifflera 2 fois et fera le signe T avec ses mains.

Durée

- ▶ Le Temps Mort durera 3 minutes.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Si le Temps Educatif ne suffit pas, il sera fait application des possibilités « classiques » qui s'offre à l'arbitre à savoir l'avertissement, l'exclusion ou l'arrêt définitif de la rencontre.